



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance & familles • Logement / personnes à la rue • Emploi & insertion • Prisons • Migrants / gens du voyage Urgences France • Urgences internationales • Plaidoyer international

Paris le 19 avril

La mobilité en milieu rural : feu rouge pour les personnes les plus précaires.

Le Secours Catholique-Caritas France publie un rapport sur la mobilité en milieu rural afin de mettre en lumière ses constats en partant du vécu des personnes accompagnées et des actions menées à leurs côtés. L'élaboration de ce rapport est également le fruit d'un groupe de travail réuni par le Secours Catholique qui regroupe huit associations partenaires : la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), Chrétiens dans le Monde Rural (CMR), la Croix-Rouge française, Emmaüs France, le Réseau Action Climat (RAC), France Nature Environnement (FNE), la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) et le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC).

L'objectif est de faire front commun et de mettre en avant 11 propositions en matière de politiques publiques pour faire de la mobilité inclusive et durable une réalité dans les territoires ruraux. L'enjeu est aussi de lancer un appel à la responsabilité des pouvoirs publics, car on ne peut se satisfaire ni de la précarité dans laquelle la dépendance à la voiture et l'éloignement des services enferment trop d'habitants des territoires ruraux, ni des conséquences environnementales et sanitaires de la dépendance à la voiture.

En quelques chiffres :

Environ 85% des microcrédits accordés avec le soutien du Secours Catholique, à des ménages en situation de précarité sont en lien avec la mobilité : financement d'un permis de conduire, achat ou réparation d'un véhicule pour permettre à la personne de débloquer sa situation.

Plus de 80 projets soutenant la mobilité des personnes sont mis en œuvre dans près de 45 délégations, et ce chiffre n'a cessé d'augmenter ces dernières années car les besoins de solutions de mobilité des personnes accueillies sont de plus en plus pressants. **Les personnes sans permis, sans véhicule ou sans moyens pour payer les réparations ou le carburant de leur véhicule se retrouvent dans des situations intenable.**

De 2017 à 2022, Réseau Action Climat estime que le coût de possession et d'usage de la voiture est passé de 3680€ à 4210€ par an, soit **une augmentation de près de 14 %**. En



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

moyenne, le budget d'un ménage rural pour la possession et l'usage de la voiture serait autour de 4640€, soit une dépense mensuelle de 390 euros.

Selon l'Insee, en 2017, avant même la récente hausse du prix du carburant (+46% entre 2017 et 2023)¹, les 10% de ménages français les plus modestes consacraient 21% de leur revenu disponible aux transports, contre 11% pour les 10% les plus aisés². La mobilité pesait aussi sur 21% du budget des ménages ruraux en 2017 : c'est leur premier poste de dépenses

En 2022, les ménages automobilistes urbains ont dépensé, en moyenne, **981 euros par an en frais de carburant, contre 1 855 euros** pour ceux vivant en zone rurale³

Des territoires appauvris qui touchent principalement les plus fragiles

Dans les territoires ruraux, le territoire entier s'appauvrit lorsque la population décline et les services se raréfient. Les "déserts médicaux", l'éloignement des écoles, des commerces ou encore "les zones blanches numériques" concernent tout le monde, quels que soient les revenus. Cependant, les publics qui n'ont pas de véhicule personnel ou ne sont pas en capacité de conduire sont particulièrement fragilisés. Les plus touchés sont de jeunes demandeurs d'emploi ou étudiants, des personnes âgées, en particulier des femmes, des personnes porteuses de handicap, des personnes sans emploi ou avec peu de ressources. Ces personnes sont dépendantes de la solidarité de leurs proches, de leurs voisins ou d'associations pour la majorité de leurs besoins du quotidien.

Les associations trop souvent pansement d'un système défaillant

Les actions menées par les associations sont trop souvent indispensables dans les territoires les plus isolés, or elles sont peu nombreuses et fragiles, leur action reposant généralement sur un petit groupe de bénévoles. Il n'est pas rare, dans de petites communes, que le Secours Catholique soit la seule association implantée: le risque est grand que les habitants de certains territoires ne soient privés de mobilité, ou largement entravés dans leurs déplacements, si l'action publique ne prend pas ses responsabilités. C'est pourquoi ces équipes bénévoles en appellent à la responsabilité politique : elles n'ont pas les moyens de faire face à l'ampleur des besoins, et elles ont conscience de la nécessité d'une vision de long terme où les territoires ruraux ne seront plus dépendants de la voiture individuelle.

Des solutions sous exploitées

Les solutions pour rendre accessible la mobilité durable en milieu rural sont pour la plupart déjà connues mais restent sous-développées.

Les territoires ruraux souffrent d'une gouvernance complexe sur le sujet de la mobilité avec un manque de coordination et de collaboration entre les acteurs concernés, un manque d'expertise et d'ingénierie territoriale pour des solutions de mobilité durable et un manque d'investissement pérenne pour la mobilité du quotidien.

¹ Source : Statista.

² Thierry Mainaud (Insee), "En 2017, les ménages consacrent 11 % de leur revenu disponible à la voiture". Avril 2021.

³ Odran Bonnet, Tristan Loisel, Lionel Wilner (Insee), Étienne Fize (Conseil d'analyse économique), Comment les automobilistes ajustent leur consommation de carburant aux variations de prix à court terme. Juillet 2023.

Pour le Secours Catholique et ses partenaires, la responsabilité du politique est de faire advenir une mobilité inclusive et durable, autrement dit le droit de chacune et chacun à se déplacer, dans les limites de notre planète. Quelques principes essentiels peuvent servir de boussole dans l'exercice de cette responsabilité :

- **Garantir un droit à la mobilité** : ce droit, reconnu par la Loi d'orientation des mobilités (LOM), n'est pas un droit illimité, mais une composante du socle social (ou plancher social) sur lequel chaque individu devrait pouvoir s'appuyer pour avoir accès aux services essentiels,
- **Garantir le respect des limites planétaires** (ou plafond écologique), notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre pour éviter ou limiter un dérèglement climatique aux conséquences désastreuses, d'artificialisation des sols et de pollution de l'air,
- **Veiller au principe d'équité** : on ne peut pas demander aux plus précaires de se restreindre pour leurs besoins de mobilité du quotidien si, dans le même temps, les plus aisés sont libres de se déplacer sur de longues distances avec les modes les plus polluants. Qui doit faire le plus d'efforts ? Le Secours Catholique propose 3 critères pour répondre à cette question : celles et ceux qui ont la plus grande responsabilité, celles et ceux qui ont les plus grandes capacités/moyens, celles et ceux pour qui les déplacements sont le moins essentiel.
- **Rechercher une adaptation des réponses aux territoires.**

En finir avec la double peine pour les habitants en territoires ruraux

Les habitants les plus modestes des territoires ruraux n'ont guère le choix de leur mode de transport. Pour nombre d'entre eux, la voiture, pourtant associée à une promesse de liberté, se referme comme un piège et devient un facteur de précarité. Ces ménages se retrouvent tiraillés entre l'éloignement des services qui allonge les distances, l'augmentation du budget voiture et l'impératif de décarboner les modes de transport. De telles contradictions appellent des réponses que ni les ménages, ni les associations seules ne peuvent apporter : **l'enjeu est bien politique. Ne pas avoir une voiture renforce l'isolement des personnes en situation de précarité dans ces territoires où les transports en commun sont quasi inexistantes et où les services et commerces sont de moins en moins accessibles.**

Contact Presse :

Djamila Aribi 06 85 32 23 39 djamila.aribi@securs-catholique.org

Le Secours Catholique – Caritas France

En France en 2022, grâce à 3 500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau 59 700 bénévoles et de 925 salariés, l'an dernier 1 027 500 personnes ont été accueillies et soutenues. dans 2400 lieux d'accueil.



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

À l'international, en 2022, 415 opérations ont été menées dans 52 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (162 Caritas) et 3,2 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

Membres du Réseau Caritas France : Cités Caritas, Secours Catholique-Caritas France, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Foncière Caritas Habitat, Foncière Chênelet, Fédération de Charité Caritas Alsace, Fédération Solidarauto, Réseau Eco-Habitat, Comité Chrétien de Solidarité aux Chômeurs, Union Diaconale du Var.

Annexes :

Mobilité en milieu rural : exemples concrets d'actions du Secours Catholique

De l'autopartage à l'acquisition d'un véhicule via le micro-crédit : Dans le Tarn, 90% des personnes qui font une demande de micro-crédit le font pour acquérir ou remplacer un véhicule souvent dans le cadre de trajets domicile-travail. Les personnes en recherche d'emploi sont enfermés dans un cercle vicieux car ils ont besoin d'une voiture pour trouver un emploi mais ils ont besoin d'un emploi pour être éligible au micro-crédit. De plus, il faut entre 1 et 3 mois pour avoir accès au crédit, laps de temps pendant lequel les personnes se retrouvent sans moyen de déplacement pour se rendre à leurs entretiens d'embauche ou à leur emploi. La délégation du Tarn a décidé de répondre à ces situations d'urgence via l'autopartage. Trois véhicules du Secours Catholique sont mis à disposition de ces personnes jusqu'à ce qu'elles acquièrent leur propre véhicule et soient autonomes.

Le choix du transport d'utilité sociale : Dans l'Aveyron, les équipes locales du Secours Catholique accompagnent une population vieillissante avec de gros problèmes d'isolement chronique. Elles constatent que les peu de services de transport qui existent sont peu connus et ne répondent pas aux besoins des personnes en termes de fréquence et d'horaires. Pendant un an, une équipe a mené des enquêtes de terrain qui ont démontré un problème de mobilité, surtout pour des personnes âgées sans permis, en particulier des femmes. Suite à cela, l'équipe a décidé de mettre en place un service de chauffeurs solidaires à Baraqueville. Après quatre ans d'existence, le projet est bien connu et soutenu par les élus locaux.

Des bénévoles démunis qui souffrent eux-même de la précarité mobilité : Dans le Lot-et-Garonne, une de nos équipes reçoit beaucoup de personnes envoyées par des travailleurs sociaux pour des problèmes de mobilité. Nos bénévoles ne trouvent pas de solutions pérennes car, sans le Secours catholique, les personnes accompagnées n'auraient aucun moyen de transport adapté. Cette situation est également intenable car nos bénévoles ressentent eux aussi l'impact de la hausse du prix des carburants et sont donc de moins en moins aptes à offrir leur service.

La collaboration avec les collectivités : En Saône-et-Loire, la communauté de communes du Clunisois a sollicité le Secours Catholique pour mettre en place une navette solidaire pour permettre aux habitants de communes hyper-rurales de se rendre au marché le plus proche, à Saint-Gengoux-le-National. Motif ? Le bourg où se trouve le marché est situé dans une autre COMCOM. On le voit, la coordination entre collectivités est essentielle. Au-delà de ce projet, les équipes du Secours Catholique en Saône-et-Loire collaborent avec plusieurs COMCOM en faisant partie de comités de pilotage de solutions de mobilité.